

Séance du 26 juillet 2024



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le dix-sept juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL -
Virginie MONTES - Catherine MOREL

ABSENTS : Lionel PEYRELONG

EXCUSES : Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Séverine CELLE

OBJET : Location du local communal situé 6 Place du Foirail

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de Mme LOUVET Nathalie pour louer le local communal situé 6 Place du Foirail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour louer le local communal situé 6 Place du Foirail à Mme LOUVET Nathalie à compter du 1^{er} août 2024 ;
- **Fixe** le prix de la location à **70 €** (soixante-dix euros) par trimestre ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec Mme LOUVET Nathalie.

Fait et délibéré en Mairie
le 26 juillet 2024
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le



AR Prefecture

043-214301863-20240726-24_07_006-DE
Reçu le 30/07/2024